Mise en ligne : 18 février 2017. Dernière modification: 16 août 2022. www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ NANTAISE D'IMPORTATION AU MAROC Hailaust et Gutzeit, Molliné et Dahl réunis

S.A., 23 avril 1913, p. 30 ans.

LOIRE-INFÉRIEURE SOCIÉTÉS (Archives commerciales de la France, 21 mai 1913)

Nantes. — Formation. — Soc. anon. dite: Soc. NANTAISE D'IMPORTATION AU MAROC « HAILAUST et GUTZEIT », 1, quai de Tourville. — 30 ans. — 1.600.000 fr. — 23 avril 1913.

> La Société nantaise d'importation au Maroc in Antoine Beaupère, Historique de la société Hailaust et Gutzeit (10 février 2010)

www.collart-dutilleul.fr/.../Ste %20Hailaust %20et %20Gutzeit %20Hist...

1913 : constitution d'une filiale de Hailaust et Gutzeit : la « Société nantaise d'importation au Maroc Hailaust et Gutzeit afin de donner un cadre aux activités sur le Maroc en plein développement. Cette nouvelle société possède deux succursales à Casablanca et à Rabat ; elle en créera une troisième à Fedhala. Georges Hailaust en est le président, et Carl Benjamin Gutzeit en est administrateur délégué (jusqu'en 1927).

Apports. — En 1914, MM. junior Molliné, négociant à Casablanca, et Émile Dahl, négociant à Tanger, ont apporté à la Société nantaise d'importation au Maroc, Hailaust et Gutzeit, leur fonds de commerce de bois et de matériaux, exploité à Casablanca et à toutes autres succursales. Cet apport a été rémunéré par la remise à chacun, par moitié, de 600 actions de 1.000 F divisées par la suite en 2.400 actions ce 250 F et la société a pris alors sa dénomination actuelle.

La SNIM devient ainsi la société la plus importante du Maroc pour l'importation de tous matériaux de construction.

> AVIS DE CONVOCATION (Le Phare de la Loire, 23 décembre 1914)

Les actionnaires anciens et les souscripteurs nouveaux en numéraire de la « Société Nantaise d'importation au Maroc HAILAUST ET GUTZEIT », dont le siège est à Nantes,

quai de Tourville, nº 1, sont convoqués au siège social pour le jeudi 14 janvier 1915, savoir:

1° les actionnaires anciens, à l'assemblée générale ordinaire, qui sera tenue à 14 heures

Ordre du jour :

Rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les opérations sociales de l'exercice 1913-1914,

Approbation, s'il y a lieu, de ces comptes et fixation du dividende.

Nomination d'un commissaire aux comptes pour l'exercice suivant.

Autorisation et ratification de marchés avez les administrateurs, conformément à l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

Questions diverses.

2° Les actionnaires anciens et les souscripteurs nouveaux, à la première assemblée générale constitutive, qui sera tenue à 15 heures.

Ordre du jour :

Vérification de la déclaration notariée de souscription et de versement (augmentation de capital).

Nomination d'un ou de plusieurs commissaires chargés de faire un rapport à la seconde assemblée générale constitutive sur les apports en nature faits par MM. Molliné et Dahl et sur les avantages particuliers stipules à l'acte d'apport.

Le conseil d'administration.

1917 : Maurice Chanforan devient administrateur de la SNIM.

(La Journée industrielle, 30 septembre 1920)

Société Nantaise d'importation au Maroc. — Emission de 4.000 obligations 6 % net, de 500 francs, amortissables en 20 ans au plus.

AEC 1922/461 — Sté nantaise d'importation au Maroc (Hailaust & Gutzeit, Molliné & Dahl réunis), 1, quai de Tourville, NANTES.

Direction générale : 12, rue Boissy-d'Anglas, PARIS (8e) = Outre-Mer français (1922/138)].

Capital. — Sté an., f. le 23 avril 1913, 3.700.000 fr. en 3.700 act. de 1.000 fr. ent. lib. — Divid.: 1916, 125 fr.; 1917 et 1918, 120 fr.; 1919, 160 fr.; 1920, 200 fr.

Objet. — Import. et commerce au Maroc des bois du Nord et d'Amérique, des fers, poutrelles et fers marchands, quincaill. de bâtiment, chaux, ciment, plâtre, etc. — Direction à Casablanca, succurs. à Rabat et Fédalah [Fédhala].

Conseil. — MM. G[eorge] Hailaust, B[enjamin] Gutzeit, M[aurice] Chanforan, J[unior] Molliné, Emilio Dahl [Tanger], J[ean] Snauwaert [Anvers], B. Lorentzen [Christiania], J[ules] Mesta.

Au cours de l'exercice, la société a conclu avec la Société Nantaise d'importations au Maroc un accord en vue de la représentation exclusive de cette dernière société au Maroc.

SOCIÉTÉ NANTAISE D'IMPORTATION AU MAROC Hailaust et Gutzeit, Molliné et Dahl réunis S.A. au capital de 3,7 MF. Siège social : Nantes, 1, quai de Trouville (Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1922-1923, p. 865-866)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 20 actions. HAILAUST (Georges), à Nantes ; pdt ; GUTZEIT (Carl B.), à Nantes ; adm. délégué ; CHANFORAN (Maurice), à Casablanca ; dir. gén. ; MOLLINÉ (Junior), à Paris ; DAHL (Emilio), à Tanger ; SNAUWAERT (Jean), à Anvers ; LORENTZEN (Christian B.), à Christiania ; MESTA (Jules), à Nantes.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

LIANCOUR (C.).

Objet. — L'importation des bois du Nord au Maroc. L'achat et la vente, la commission, l'exportation et l'importation ; en un mot, le commerce le plus étendu de toutes marchandises et de tous produits quelconques....

Capital social. — 3,7 MF, en 3.700 act. de 1.000 fr. entièrement libérées. À l'origine, 1,8 MF; porté en 1914 au chiffre actuel.

Obligations. — 4.000 oblig. de 500 fr. 6 % net, dont les porteurs st groupés en soc. civile. Le coupon de 15 fr. est payable les 1^{er} avril et 1^{er} octobre de chaque année.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % intérêt aux act. ; 15 % au conseil ; le solde à la disposition de l'A.G.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1921

ACTIF	
Fonds de commerce	500.000 00
Caisses	182.876 52
Terrains au Maroc	1.828.668 70
Constructions au Maroc	169.035 44
Matériel et mobilier	87.772 30
Matériel de barcasses	30.855 90
Valeurs mobilières	726.000 00
Frais de 1 ^{er} établissement	7.418 85

Débiteurs divers	3.327.253 50
Marchandises en magasin	2.162.346 38
	9.022.227 59
PASSIF	
Rés. légale : 281.188 75	
Rés. de prévoyance : 450.699 14	
Rés. d'amortissements : 387.822 69	
Rés; de ducroire : 80.000 00	
Rés. fds spécial actionnaires : 590.000 00	1.789.710 58
Effets à payer	393.211 72
Créditeurs divers	909.290 93
Obligations	1.900.000 00
Capital-actions	3.700.000 00
Pertes e tprofits. — Bénéf. ex. 1921	330.014 36
	<u>9.022.227 59</u>

PROFITS ET PERTES EX. 1921

DÉBIT	
Balance du compte : Pertes et profits accidentels	3.906 25
Balance du compte : Frais généraux	843.463 54
Balance : Bénéf. ex. 1921	330.014 36
	<u>1.177.384 15</u>
CRÉDIT	
Balance compte Terrains Kénitra	5.895 35
Bénéf. sur marchandises	1.171.488 80
	<u>1.177.384 15</u>

Société marocaine d'exploitations forestières (La Journée industrielle, 16 juin 1923)

L'accord conclu en 1921 avec la Société Nantaise d'importation au Maroc a continué à jouer en 1922, mais a donné de moins bons résultats qu'en 1921.

Les Cahiers économiques de Je sais tout

Le Maroc et l'œuvre de la France SOCIÉTÉ NANTAISE D'IMPORTATION AU MAROC (*Je sais tout*, 1^{er} janvier 1926, p. 74)



Cette importante société, au capital de 3.700.000 francs, est venue au Maroc en 1913. Elle a contribué pour une large part au développement de la construction et de l'agriculture de la région par sa puissante organisation et par ses nombreux approvisionnements.

La Société Nantaise importe spécialement les bois de Suède, de Finlande et de Roumanie. Elle procure également la quincaillerie générale de bâtiment et celle des machines agricoles de toutes les bonnes marques françaises.

Cette entreprise, depuis sa création, est dirigée par le sympathique et actif M. Maurice Foucher. Ajoutons que la Société nantaise, installée à Rabat, possède une agence à Casablanca.

SOCIÉTÉ NANTAISE D'IMPORTATION AU MAROC Hailaust et Gutzeit, Molliné et Dahl réunis S.A. au capital de 3,7 MF. Siège social : Nantes, 1, quai de Trouville Registre du commerce : Nantes, nº B. 395 (Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 857-858)

CONSEIL D'ADMINISTRATION composé de 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 20 actions.

HAILAUST (Georges), 2, pl. Mellinet, Nantes; pdt; GUTZEIT (Carl B.), r. François-1er, Nantes; adm. délégué; CHANFORAN (Maurice), 12, r. Boissy-d'Anglas, Paris; dir. gén.; MOLLINÉ (Junior), à Paris; SNAUWAERT (Jean), à Anvers; LORENTZEN (Christian B.), à Christiania; MESTA (Jules), 36, av. Desgrées-du-Lou, Nantes; HERTEMAN (Paul), 1, r. de Penthièvre, Paris; DESCAMPS, 131, av. J.-B. Clément, Boulogne-sur-Seine.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MONTFORD, à Nantes.

Obligations. — 4.000 oblig. de 500 fr. 6 % net, dt les porteurs st groupés en soc. civile. Le coupon de 15 fr. est payable les 1^{er} avril et 1^{er} octobre de chaque année. Titage annuel en juillet. 1.000 oblig. st déjà remboursées.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1925

ACTIF			
Fonds de commerce	500.000 00		
Caisses	248.224 23		
Terrains au Maroc	2.137.915 25		
Constructions au Maroc	570.540 24		
Matériel et mobilier	117.705 25		
Valeurs mobilières	255.000 00		
Banques diverses	672.106 22		
Participations industrielles	350.000 00		
Comptes débiteurs divers	4.083.403 42		
Marchandises générales en magasin	2.970.955 73		
	<u>11.905.850 34</u>		
PASSIF			
Rés. légale : 365.100 48			
Rés. de prévoyance : 659.716 45			
Rés. d'amortissements : 387.822 69			
Rés; de ducroire : 80.000 00			
Rés. fds spécial actionnaires : 650.909 84	2.143.549 46		
Effets à payer	1.257.000 00		
Créditeurs divers	2.649.435 00		
Capital-obligations	1.500.000 00		

Capital-actions	3.700.000 00
Pertes et profits. — Bénéf. ex. 1925	655.865 88
	<u>11.905.850 34</u>

PROFITS ET PERTES EX. 1925

DÉBIT	
Balance du compte : Pertes et profits accidentels	102.822 46
Balance du compte : Frais généraux	1.073.343 52
Balance : Bénéf. ex. 1925	655.865 88
	<u>1.832.031 86</u>
CRÉDIT	
Report à nouveau 1924	36.667 48
Bénéf. sur vente terrains Fédhala	134.161 85
Bénéf. sur vente barcasses	5.137 50
Bénéf. sur marchandises	1.656.031 86
	<u>1.832.031 86</u>

1928 : Paul Beaupère devient administrateur de la SNIM ainsi qu'Henry Gutzeit (né à La Rochelle le 17 août 1896 et fils de Carl Benjamin). Augmentation de capital.

COMMERCE COMMISSION — EXPORTATION Société Nantaise d'importation au Maroc (Hailaust et Gutzeit, Molliné et Dahl Réunis) (La Journée industrielle, 24 janvier et 1er février 1929)

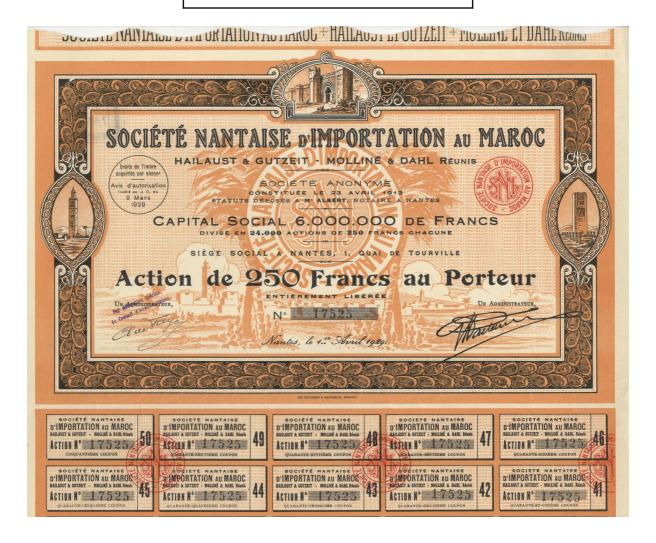
Nantes, 22 janvier. — Une assemblée extraordinaire tenue le 12 janvier a décidé de porter le capital de 3.700.000 fr. à 6 millions par l'émission, au prix de 312 fr. 50, de 9.200 actions nouvelles de 250 fr. de nominal.

L'assemblée a voté, en outre, la création de 8.000 parts bénéficiaires.

Coll. Serge Volper www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf SOCIÉTÉ NANTAISE d'IMPORTATION au MAROC (HAILAUST ET GUTZEIT, MOLLINÉ & DAHL RÉUNIS)

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel* du 9 mars 1929



Société anonyme constituée le 23 avril 1913. Statuts déposés à Me Albert, notaire à Nantes

Capital social : 6 millions de fr. divisé en 24.000 actions de 250 fr. chacune

Siège social à Nantes, 1, quai de Tourville

ACTION DE DEUX CENTS CINQUANTE FRANCS AU PORTEUR entièrement libérée Un administrateur :

Par délégation spéciale du conseil d'administration : ?
Un administrateur : Hailaust
Nantes, le 1er avril 1929
Imp. Meignen & Benazeth, Nantes

Société Nantaise d'importation au Maroc (*La Journée industrielle*, 9 mai 1930)

Nantes. 7 mai. — L'assemblée ordinaire, récemment tenue, a approuvé les comptes de l'exercice 1929 se soldant par un bénéfice net de 1.417.878 fr., contre 1.242.214 fr. en 1928. En y ajoutant le report antérieur, le bénéfice disponible s'élève à 1.464.760 francs

Un reliquat de 401.121 fr. a été affecté au fonds de réserve extraordinaire.

Le dividende a été fixé à 30 fr. 99 net pour les actions et à 16 fr. 42 net pour les parts.

Société Nantaise d'importation au Maroc (*La Journée industrielle*, 7 mai 1931)

Nantes, 5 mai. — L'assemblée ordinaire, tenue récemment, a approuvé les comptes de l'exercice 1930 se soldant par un bénéfice net de 636.233 fr. contre 1 million 417.878 fr. en 1929. Elle a voté la répartition d'un dividende de 7 %, payable le 15 juin, à raison de 14 fr. 70 net par action nominative et de 13 fr. 70 net par action au porteur. Une somme de 86.459 fr. 19 a été reportée à nouveau.

AEC 1937/731 — Société nantaise d'importation au Maroc (Hailaust et Gutzeit Molliné et Dahl réunis),

1, quai de Tourville, NANTES.

Direction générale : 23, boulevard Malesherbes, PARIS (8e).

Tél.: Anjou 22-50 et 22-51. — Télég.: Ortamoro-Paris-123. — R. C. Nantes B 395.

Capital. — Société anon., fondée le 23 avril 1913, 6 millions de fr. en 24.000 actions de 250 fr.Parts : 8.000. — Dividendes : 1919, 160 fr. ; 1920, 200 fr. ; 1924, 80 fr. ; 1926, 120 fr. ; 1927, 100 fr. ; 1928, 110 fr. (Jusqu'en 1928, les dividendes s'entendent par action de 1.000 fr. En 1929, en même temps que le capital était porté de 3.700.000 à 6 millions de fr., les actions de 1.000 fr. furent transformées en actions de 250 fr.) ; 1929 (actions de 250 fr.), 27 fr. 50 ; 1930, 1931 et 1932, 17 fr. 50.

Objet. — Import. et commerce au Maroc des bois du Nord et d'Amérique, bois de l'Europe Centrale, quincaillerie de bâtiment, tôles plates et ondulées, chaux, ciment, plâtre, machines agricoles, etc.

Maisons à Casablanca, Rabat.

Conseil. — MM. G. Hailaust, présid. ; M. Chanforan, admin. délégué, directeur général ; J. Molliné, J. Mesta, P. Herteman, H. Gutzeit, P. Beaupère.

1945 : Augmentation de capital : 3 millions par incorporation de réserves et 3 millions par émission d'actions nouvelles.

1946 : Henry Gutzeit est nommé directeur général de la SNIM, après le décès de Maurice Chanforan le 19 décembre 1945. Secrétaire : Erik Gutzeit.

Annonces légales

SOCIETE NANTAISE D'IMPORTATION AU MAROC Siège social : Nantes, 37, rue Lamoricière

Prorogation de la durée de la société (Le Petit Marocain, 19 avril 1946)

Suivant délibération en date du 17 décembre 1942, dont un extrait a été déposé le 9 janvier 1943, chez Me Paul Albert, notaire à Nantes, pour être mis au rang de ses minutes, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Nantaise d'Importation au Maroc HAILAUST et GUTZEIT, MOLLINÉ et DAHL Réunis, société anonyme au capital de six millions de francs, dont le siège social est à Nantes, 37, rue Lamoricière, a adopté les résolutions suivantes portant modification aux statuts de la Société.

1° L'Assemblée générale extraordinaire proroge pour quatre-vingt dix-neuf années la durée de la société qui devait expirer le 23 avril 1943, la dite prorogation prenant effet à dater du 1er janvier 1943.

Pour extrait et mention Maurice FAUCHER, agent général de la Société au Maroc.

Annonces légales

SOCIETE NANTAISE D'IMPORTATION AU MAROC Siège social : Nantes, 37, rue Lamoricière

AUGMENTATION DE CAPITAL (Le Petit Marocain, 12 août 1946)

1°) Aux termes d'une assemblée générale de la Société nantaise d'importation au Maroc — Hailaust et Gutzeit, Molliné et Dahi réunis, société anonyme au capital de 6 000.000 de francs dont le siège est à Nantes, 37, rue Lamoricière, en date du 20 novembre 1945, les actionnaires de ladite société ont décidé que le capital de la société, actuellement de 6.000.000 de francs, serait porté à 12.000.000 de francs par :

La création de douze mille actions d'une valeur nominative de 250 fr. chacune., émises en contrepartie d'un prélèvement de valeur égale sur les réserves de la société.

Et par l'émission de douze mille actions nouvelles d'une valeur nominale de 250 francs chacune à souscrire en espèces.

Les actions correspondant au prélèvement seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes et les actions à souscrire en numéraire seront émises au prix de 350 francs l'une.

2°) À un acte de déclaration de souscription et de versement reçu par Me Albert, notaire à Nantes (Loire Inférieure) le 22 mars 1946, se trouve annexé l'un des originaux d'un acte sous signatures privées, aux termes duquel

monsieur Hailaust, officier de la Légion d'honneur, négociant, demeurant à Nantes, place Mellinet, n° 2, monsieur Paul Beaupère, chevalier de la Légion d'honneur, négociant, demeurant à Nantes, passage Louis-Levesque,

monsieur Jacques Garapin, directeur de société, demeurant à Paimbœuf. 50, quai Haute-Ville,

monsieur Philippe Henry Gutzeit, industriel, demeurant à Paris, rue Théophile Gautier, n° 44

membres du conseil d'administration de ladite société, ont déclaré que les 12.000 actions de numéraire ont été souscrites par divers, et qu'il a été versé par chaque souscripteur une somme égale au montant des actions par lui souscrites, soit au total 3.000.000 de francs, à cet acte est demeuré annexé l'état prescrit par la loi.

3°) L'assemblée générale extraordinaire de ladite Société qui s'est tenue à Nantes, au siège social de la société, le dix avril 1946, a :

reconnu la sincérité de la déclaration de souscription et de versement ci-dessus et que l'augmentation du capital était réalisée et devenue définitive ;

ratifié la nomination en qualité d'administrateur de monsieur Jacques Garapin, en remplacement de monsieur Paul Herteman, décédé, nomination qui avait été faite à titre provisoire par le conseil d'administration.

.....

Pour extrait et mention Maurice FAUCHER, agent général de la Société au Maroc.

1947 : Augmentation de capital de 24 à 30 millions de F par incorporation de réserves.

1948 : nouvelle augmentation de capital de 30 à 50 millions de F, puis à 60 millions en vue de la cotation à la Bourse de Paris.

BALO du 10/4 (L'Information financière, économique et politique, 12 avril 1950)

REGROUPEMENT D'ACTIONS Sté Nantaise d'importation au Maroc. — À partir du 1er mai échange des 240.000 actions de 250 fr. contre 24.000 de 2.500 fr.

AEC 1951/798 — Société nantaise d'importation au Maroc (Hailaust et Gutzeit, Molliné et Dahl réunis), 37, rue Lamoricière, NANTES.

Direction générale : 16, rue d'Aguesseau, PARIS (8e).

Capital. — Société anon., fondée le 23 avril 1913, 60 millions de fr. en 24.000 act. de 2.500 fr.

Dividendes bruts. — 1947 : 50 fr.; 1948 : 37 fr. 80.

Objet. — Import. et commerce au Maroc des bois de constr. du Nord, d'Amérique, de l'Europe Centrale, panneaux contre-plaqués, quincaillerie de bâtiment, chaux, ciment, machines agricoles, etc.

Maisons à Casablanca, Rabat.

Conseil. — MM. George Hailaust, présid.; Henri Gutzeit, direct. gén.; Jacques Garapin, Junior Molliné [de Molliné & Dahl, réunis à Hailaust-G], Paul Beaupère [fils de Louise Hailaust], Aimé Meffre [Éts Meffre et Cie, Casa, filiale de la Nantaise], admin.

1951 : Décision de créer une filiale à Agadir, la Société nantaise d'importation de bois et de quincaillerie (NAIB), au capital de 5 MF (dont 3 détenus par la SNIM), en raison du « développement considérable » de cette ville.

1952 (février) : début d'activité de la NAIB, à Agadir.

1953 : Nomination d'Henry Gutzeit comme président et de Paul Beaupère comme vice-président. Décès de Georges Hailaust le 5 novembre.

1954 : Décès de Henry Gutzeit le 21 octobre à Casablanca.

1954 : Paul Beaupère est nommé président du conseil d'administration de la SNIM. Situation politique trouble au Maroc depuis quelques années.

1955 (8 février) : Maurice Faucher est nommé administrateur-directeur général de la SNIM et président de la NAIB. René Faucher (son neveu) directeur de Rabat.

Société nantaise d'importation au Maroc (Hailaust et Gutzeit, Molliné et Dahl réunis) [Desfossés 1956/1760]

Nantes, 1, quai de Trouville.

Beaupère (Paul-Louis)(1892, fils de Louise Hailaust, elle-même sœur de Georges Hailaust et fille de Louis Hailaust, fdt d'Hailaust & Gutzeit), 179 (Crédit nantais), 1760 (pdt Nantaise d'importation au Maroc), 1780 (pdt Hailaust & Gutzeit), 1846 (Centrale des bois et des scieries de la Manche), 1852 (BDO).

Faucher (Maurice), 1760 (adg Nantaise d'importation au Maroc).

Chanforan (J.), 1760 (Nantaise d'importation au Maroc).

Meffre (Aimé), 1760 (Nantaise d'importation au Maroc).

Garapin (Jacques), 1760 (Nantaise d'importation au Maroc), 1780 (Hailaust & Gutzeit).

Molliné (J.), 1760 (Nantaise d'importation au Maroc).

Naux (E.), 1760 (comm. cptes Nantaise d'importation au Maroc).

Raymond (G.), 1760 (comm. cptes suppl. Nantaise d'importation au Maroc).

CONSTITUTION : Société anonyme française, constituée en 1913 pour une durée de 30 ans, prorogée de 99 ans à partir du 1er janvier 1943.

OBJET : L'achat et la vente de toutes marchandises. L'acquisition, la vente, la mise en valeur de tous terrains et de toutes concessions agricoles, forestières ou autres.

PARTICIPATIONS : Éts Meiffre de Casablanca ; Sté nantaise d'importation de bois et de quincaillerie, à Agadir.

CAPITAL SOCIAL : 96 millions de fr. divisé en 36.000 actions de 2.500 fr. À l'origine, 1.800.000 fr., porté par étapes successives à 24 millions en 1947. Porté en 1948 à 30 millions par création de 21.000 actions de 250 fr. attribuées aux porteurs de parts pour échange et annulation de leurs titres (3 act. pour 1 part). Porté à 60 millions en 1949 par émission à 350 fr. de 120.000 action de 250 fr. (1 pour 1), puis regroupement en titres de 2.500 fr. à partir du 1er mai 1950.

Porté en 1951 à 90 millions par émission de 12.000 actions de 2.500 fr.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES : Avant fin septembre.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions; prélèvements facultatifs pour report, réserves, fonds d'amortissements ou de prévoyance ; 10 % au conseil, le solde aux actions.

SERVICE FINANCIER ET TRANSFERTS : Siège social ; Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie.

COTATION: Actions: Bourse de Nantes et Office de Cotation de Casablanca. - Notice SEF VD 34.

COUPONS NETS AU PORTEUR : nº 37 et 2 (29 mai 1951), 31 et 310 fr. ; 3 (5 mai 1952), 310 fr. ; 4 (1er juillet 1953), 246 fr.; 5 (1er octobre 1954), 129 fr. ; 6 (1er octobre 1955). 129 fr.

Ex.	Amort.	Provis.	Bénéf. net	Rés.	Divid. + tant.	Divid. brut par act.
			(En 1.000 fr.)	l		(En fr.)
1945	_	_	5.651	2.500	2.698	50 00
1946	_	3.258	6.611	3.231	3.390	37 50
1947	1.357	10.000	10.296	5.326	4.971	50 00
1948	854	13.954	18.128	10.556	7.572	50 00
1949	3.188	9.512	18.887	8.320	10.570	31 net
1950	14.625	10.000	18.934	8.862	10.572	310 net

1951	13.874	15.000	25.263	7.585	15.560	310 net
1952	6.617		23.313	9.530	12.564	246 net
1 9 5 3 (15 mois)	7.447		6.213	311	5.667	129 net
1954	5.654		18.206	6.116	5.793	129 net

BILANS (En 1.000 francs)

	31 déc. 1950	31 déc. 1951	31 déc. 1952	31 mars 1954	31 mars 1955
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	11.836	22.934	28.990	24.243	32.302
Autres valeurs immobilisées	2.021		17.421	17.421	19.483
Réalisable :					
Valeurs d'exploitation	214.882	344.349	360.310	378.328	371.548
Débiteurs	100.575	167.453	101.718	108.480	108.419
Titres de placement	5.024	5.024	5.024	24	24
Disponible	18.074	80.243	41.077	39.554	24.536
	<u>352.412</u>	<u>570.003</u>	<u>549.540</u>	<u>563.050</u>	<u>556.312</u>
PASSIF					
Capital	60.000	90.000	90.000	90.000	90.000
Réserves	48.015	59.978	69.680	127.066	127.611
Fonds de renouvellement et provisions	31.636	46.636	46.636	_	_
Dette à court terme	193.827	348.126	319.911	339.771	320.495
Bénéfices	18.984	25.263	23.313	6.213	13.206
	<u>352.412</u>	<u>570.003</u>	<u>549.540</u>	<u>563.050</u>	<u>556.312</u>

1959 : Maurice Beaupère nommé secrétaire du conseil d'administration.

1960 (février) : important séisme à Agadir et conséquences sur la reconstruction de la ville.

1961 : Maurice Beaupère nommé administrateur.

1966 : La NAIB absorbe la société Saint-Méleuc, d'Agadir

1967 (juin) : création de Nantex à Barcelone pour l'activité en Espagne, la SNIM souscrit à une augmentation de capital de 500.000 pesetas.

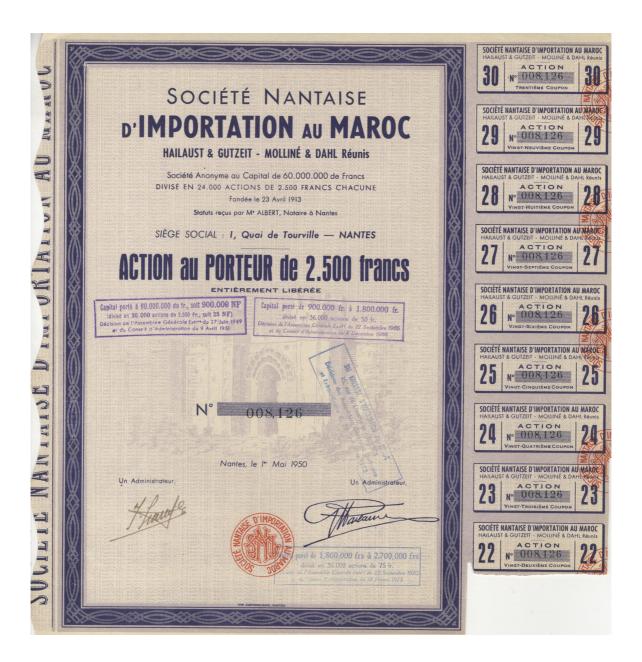
- 1968 : augmentation de capital qui est porté de 900.000 F à 1.800.000 F par incorporation de réserves, valeur nominale des actions portée de 25 à 50 F. (CA du 4 décembre 1968).
- 1969 : décès de Maurice Faucher (2 février), nomination de René Faucher administrateur et directeur général ainsi que président de la NAIB.
- 1971 : Démission de René Faucher en janvier, nomination de Hervé Tanguy directeur général.

Difficultés à la Nantex qui aboutiront à sa liquidation en 1974.

1973: augmentation de capital de 1,8 millions à 2,7 millions (1.4.1973).

1973-1974 : contacts et études afin de « marocaniser » la SNIM et la NAIB en application de la nouvelle législation marocaine : le capital et l'administration doivent revenir à des personnes ou sociétés de droit marocain.

1974 : conseil du 2 septembre : remplacement des membres du conseil d'administration (Paul Beaupère, Maurice Beaupère et Hervé Tanguy) par des Marocains, transfert du siège de Nantes au Maroc. Il en sera de même pour la NAIB.



Coll. Serge Volper www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf SOCIÉTÉ NANTAISE d'IMPORTATION au MAROC (HAILAUST ET GUTZEIT, MOLLINÉ & DAHL RÉUNIS) Société anonyme au capital de 60.000.000 de fr. divisé en 24.000 actions de 2.500 fr. chacune

Capital porté à 90.000.000 de fr. soit 900.000 NF (divisé en 36.000 actions de 2.500, soit 25 NF) Décision de l'ass. générale extraordinaire du 27 juin 1949 et du conseil d'administration du 9 avril 1951 Capital porté de 900.000 de fr. à 1.800.000 fr. divisé en 36.000 actions de 50 fr. Décision de l'ass. générale extraordinaire du 22 septembre 1965 et du conseil d'administration du 4 décembre 1968.

Sté NANTAISE D'IMPORTATION AU MAROC 15, rue de Lheumeille - NANTES Décisions des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 28 septembre 1972

Capital porté de 1.800.000 de fr. à 2.700.000 fr. divisé en 36.000 actions de 75 fr. Décision de l'ass. générale extraordinaire du 23 septembre 1970 et du conseil d'administration du 14 février 1973.

Fondée le 23 avril 1913. Statuts reçus par Me Albert, notaire à Nantes

Siège social : 1, quai de Tourville — NANTES

ACTION AU PORTEUR DE DEUX MILLE CINQ CENTS FRANCS entièrement libérée
Nantes, le 1er mai 1950
Un administrateur (à gauche) : ?
Un administrateur (à droite) : Hailaust
Imp. Armoricaine, Nantes